

Première rencontre de terminologie de l'économie

Le ministère de l'Économie et l'inspection générale de sciences économiques et sociales (SES) organisent une rencontre de terminologie de l'économie pour les professeurs de SES le 18 octobre 2017. À travers deux illustrations, cette journée a pour objet d'associer les professeurs de SES au dispositif d'enrichissement de la langue française.

Patrice Fournier,
haut-fonctionnaire
chargé de la terminologie
et de la néologie,
ministère de l'Économie
et des Finances

Didier Marteau,
professeur
à ESCP-Europe,
président du groupe
de travail « Banque,
assurance, marchés »

Marc Montoussé,
doyen de l'inspection
générale des sciences
économiques
et sociales

Pierre-Charles Pradier,
université Paris-1
Panthéon-Sorbonne,
LabEx ReFi et collègue
de terminologie
du ministère
de l'Économie

L'actualité économique ne manque pas de mettre en scène des mots barbares : au mois de mai, on évoquait dans le sillage du virus informatique qui a mis hors-service des milliers d'ordinateurs « le paiement d'une rançon en bitcoins ». Mais qu'est-ce que c'est que ce bitcoin ? Le *Journal officiel* du 23 mai a tranché : c'est une *cybermonnaie* et non une *monnaie électronique* ou *virtuelle*. On peut définir les cybermonnaies, mais il faut aussi répondre aux questions qu'on se pose à leur propos : elles seraient anonymes, invisibles, cryptées, sans intermédiaire et offriraient un support de choix pour les activités criminelles. Pourquoi les tolère-t-on et quelles seraient les parades ? La présentation fera le point sur le fonctionnement des cybermonnaies et leurs propriétés, avant de détailler les usages possibles et de présenter les risques actuels et ceux qui naîtraient d'un usage étendu.

Les autorités s'efforcent de réguler les excès de la finance, en sacrifiant parfois l'usage du français ; ainsi l'Agefi titrait-elle avant l'été : « La Fed envisage le "Reverse repo" comme une alternative au Twist ». Didier Marteau déchiffre la politique monétaire actuelle et les mots pour la dire : c'est l'occasion de se demander ce qui est « juste » dans la valeur des actifs financiers, mais aussi quel effet les banques centrales attendent de leurs (T)LTRO et plus généralement de leurs politiques d'expansion monétaire. On évoque à ce propos des risques inflationnistes, un possible krach obligataire : par quels mécanismes ? Comment s'y préparer ? L'Europe est-elle prête pour la reprise ?

Comme l'attestent les deux exemples précédents, les anglicismes – et même les « francicisms » – ont envahi depuis longtemps la description des phénomènes économiques. Or, le terme anglais est souvent impénétrable : un *basis swap* résiste à la compréhension, tandis que *l'échange de taux d'intérêt variables* dit ce qu'il est. Parfois le sujet est compliqué : le *crowdfunding* invite à tomber dans le piège d'une analogie avec le prêt participatif défini par le Code monétaire et financier depuis les années 1960... Pour raisonner, il faut comprendre, c'est-à-dire cerner le concept sous-jacent dans sa couverture sémantique et identifier le terme qui le portera dans la langue. C'est ce que le dispositif d'enrichissement de la langue française s'efforce de faire : au ministère de l'Économie, le haut-fonctionnaire chargé de la terminologie organise le travail des collègues de spécialité par domaine. Il paraît aujourd'hui nécessaire d'inviter les professeurs de SES, qui sont au contact des idées nouvelles et de ceux qui ont le plus besoin de les comprendre, à prendre part à l'identification et à la définition des concepts de l'économie contemporaine... puis à les nommer en français, ce qui n'exclut évidemment pas d'identifier le bon équivalent en anglais !

Le 18 octobre 2017, trois conférences seront proposées à partir de 14 h 30 au ministère de l'Économie et des Finances, après une visite guidée par un conférencier à 13 h 30 (sur inscription).

Programme et inscription à l'adresse :
www.economie.gouv.fr/terminologie

Comité d'orientation

d'*Idées économiques et sociales*

Le 21 avril dernier s'est réuni le comité d'orientation annuel d'*Idées économiques et sociales*, dont la composition reste identique à celle de l'année précédente. Cette réunion a, pour l'essentiel, été consacrée au choix des thèmes de dossiers que nous vous proposerons en 2018.

Une programmation alléchante

En mars 2018, le dossier sera centré sur la socialisation. Ce thème, central en sociologie depuis Émile Durkheim, a fait l'objet, ces dernières années, de nombreux travaux empiriques que nous vous présenterons dans ce numéro.

En juin 2018, nous fêterons les 10 ans des Journées de l'économie avec son directeur général, Pascal Le Merrer.

En septembre 2018, l'évaluation des politiques publiques sera examinée, en particulier sous son angle méthodologique.

Enfin, en décembre 2018, nous aborderons la révolution numérique, aussi bien d'un point de vue économique qu'à travers ses effets sur la société.

Gilles Martin,
rédacteur en chef
d'*Idées économiques
et sociales*

Les membres du comité d'orientation

Patrice Duran, sociologue, professeur des universités, ENS Paris-Saclay, président du Conseil national de l'information statistique.

Christine Erhel, économiste, maître de conférences, université de Paris-I, directrice du Centre d'études de l'emploi et du travail au Cnam.

Jérôme Gautié, économiste, professeur des universités, université de Paris-I.

Marie Grosgeorge, professeur de SES en khâgne Lettres et sciences sociales au lycée Montaigne à Bordeaux.

Michel Lallement, sociologue, professeur titulaire de la chaire Analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations du Cnam.

Pascal Le Merrer, économiste, ENS de Lyon, directeur général des Journées de l'économie, responsable du site internet de SES de l'ENS de Lyon et de la Dgesco.

Gilles Martin, professeur de SES en khâgne Lettres et sciences sociales au lycée Lakanal à Sceaux, rédacteur en chef d'*Idées économiques et sociales*.

Igor Martinache, Prag de SES à l'université de Lille, chargé de la préparation au Capes de SES, rédacteur en chef adjoint d'*Idées économiques et sociales*.

Marc Pelletier, inspecteur général de SES.

Nicolas Thibault, professeur de SES en khâgne Lettres et sciences sociales au lycée Janson-de-Sailly à Paris.

Fabien Truong, Prag de sociologie à l'université de Paris-VIII, chargé de la préparation au Capes de SES.

Jérôme Villion, professeur de SES en classes préparatoires ECE au lycée Bellepierre à Saint-Denis de La Réunion, rédacteur en chef d'*Écoflash*
